

SAIN-**SERNIN** **INFO**S - N° **43**
JUIN 2017



SOMMAIRE

Editorial	1
Commissions communales	2
C.C.A.S.	17
Ecole	18
Bibliothèque	21
Vie associative	25
Sou des écoles	27
Etat-Civil	49
Au quotidien	50
Informations diverses	51
Appel au civisme	53

***Un grand merci à nos annonceurs
et à leur confiance.
Ils ont contribué à l'édition
et à la diffusion de ce bulletin.***





EDITORIAL

Chers habitants de Saint-Sernin,

La commune de Saint-Sernin est entrée dans une nouvelle période avec l'élection du Président de la République et des députés ; notre commune a montré son attachement aux valeurs de la démocratie et des Droits de l'Homme mais notre vigilance et notre combat doivent rester soutenus.

Maintenant c'est le temps de l'été et des vacances, nous vous retrouvons bien fidèlement pour ce rendez-vous de l'information municipale.

Dans la commune, les commissions poursuivent leurs travaux qu'elles vous présentent dans leurs compte-rendus respectifs. Le Conseil Municipal des Enfants rejoint par d'autres élèves de leur classe, a participé à la vie municipale et citoyenne de Saint-Sernin ; ils racontent leur expérience avec leurs mots.

Seules la situation de l'école et de l'organisation du temps périscolaire seront différentes à la rentrée de septembre 2017 ; les nouvelles modalités vous sont présentées.

Avec tous les élus, je tiens à vous souhaiter un très bel été et à vous donner rendez-vous pour les feux d'artifice du 14 juillet, le

samedi 15 juillet 2017 à 22 heures.

**Le Maire,
Max CHAZE**

Bâtiments communaux

Les travaux à réaliser

Les sols des courts de tennis en mauvais état, provoquant des faux rebonds sont restaurés ; l'orientation ouest/est exposant à l'éblouissement du soir est changée pour l'orientation nord/sud.

Ces travaux sont réalisés avec l'aide des bénévoles, financés par le Club de tennis et la commune.

La préparation du parking à l'emplacement du hangar (Ressayre) au centre du village est engagée : nettoyage du terrain, démolition du hangar et désamiantage.

Le court de tennis



Les travaux terminés

La maison médicale est achevée et les premières installations commencent : le cabinet dentaire est ouvert ; vont s'installer un ostéopathe-acupuncteur, une masseuse en réflexologie plantaire, une psychologue ; l'installation des trois médecins généralistes est en attente.

La création d'un escalier pour le passage des piétons au fond du parking de covoiturage du Vinobre : rejoindre la mairie et les commerces est maintenant plus facile, l'accès est plus proche.



Les projets

Le plateau multisports à proximité de l'ancienne salle polyvalente ; l'étude est en cours et en attente des subventions.

A l'Espace « Michel POUDEVIGNE », un volet roulant sera installé pour protéger du froid et des courants d'air les personnes qui seront à proximité de l'entrée.

Les élus poursuivent ces travaux toujours dans le souci d'aménager les installations et de favoriser encore davantage notre vie dans la commune.

Luc DURAND



Danna VERZI

**Réflexologie plantaire
Massage bien-être**

**Sur rendez-vous
06 16 42 59 70**

**Maison de Santé
2, place de la Mairie
07200 SAINT-SERNIN**

Voirie

POUR 2017 LE PROGRAMME VOIRIE RETENU EST LE SUIVANT :

- Création de trottoirs entrée sud de la commune sur 200 mètres.
- Création d'une aire de retournement Chemin du Devès (camion collecte ordures), remerciements à MM. Croze et Salel pour la cession gratuite d'un bout de terrain à la commune.
- Sur tous les chemins, des emplois partiels seront effectués ; des enduits superficiels bicouches seront réalisés sur certaines voies communales et quelques fossés seront curés selon la nécessité.

Avec la nouvelle Communauté de Communes, la voirie va avoir un changement de direction statutaire : reviendra-t-elle intégralement ou partiellement à la commune ou à l'intercommunalité ?

Remerciements aux employés communaux pour leurs compétences et leurs travaux pour la commune

Claude IMBERT

Urbanisme

Période du 1^{er} décembre 2016 au 31 mai 2017 :

- Demandes de Certificats d'Urbanisme : 20
- Demandes de permis de construire : 19
- Déclarations préalables : 29
- Demandes de transfert de permis de construire : 2



Ardèche Béton
Prêt Emploi

Olivier CONSTANT - Port. 06 25 91 18 95
Z.I. Ripotier - 07200 AUBENAS
Tél. 04 75 93 15 39 - Fax 04 75 93 71 98 - E-mail : abpe07@wanadoo.fr

Les réseaux secs

ECLAIRAGE PUBLIC

La LED prend une grande place dans les projets d'éclairage public des collectivités locales. Lors de notre Conseil Municipal du 24 octobre 2016, nous avons délibéré à l'unanimité pour disposer de cette technologie de production de lumière. Cette année, l'ensemble des foyers lumineux seront remplacés par la technologie LED sur le territoire de notre commune. Nous avons délégué la maîtrise d'ouvrage au SDE 07, mais restons décideurs de notre projet lumière. Nous vous tiendrons informés du déroulement du chantier, du bilan énergétique ainsi que de l'impact écologique et sociétal.

HAUTE et BASSE TENSION

Depuis mi 2016, un projet de renforcement des réseaux HTA/BT (Haute Tension Aérienne/Basse Tension) est étudié conjointement entre la Mairie et les services ENEDIS sur le quartier de La Route. La phase travaux devrait débuter mi-juin et durer environ 6 semaines. Les voies communales « chemins de la Route, la Fremigère et des Fraysses » seront impactées par des arrêtés de circulation pendant toute la durée des travaux.



Plusieurs coupures réseaux ont été constatées sur notre commune. Aussi, un diagnostic par hélicoptère est programmé entre le 19 et le 30 juin. Les services ENEDIS fidéliseront les réseaux concernés afin de limiter les désagréments occasionnés.

Les réseaux humides S.I.A.E.



Tous les compteurs « eau potable » sont maintenant remplacés par des compteurs à télé-relève. Il en résulte un gain de temps précieux pour le personnel technique. De plus, nous pourrions nous apercevoir beaucoup plus rapidement des fuites d'eau autant chez l'abonné que sur les réseaux de distribution.

Le contrat de maîtrise d'œuvre arrivant à son terme, un nouvel appel d'offres a été lancé en mai afin de retenir une société pour nous accompagner dans les projets à venir. La commission, lors de son étude début juin, a valorisé les services de la société NALDEO ceci pour 3 années.

Vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi aux heures de bureau. Pour votre facture ou toute autre sujet, notre service technique répond à toutes vos interrogations concernant l'alimentation en eau potable ou à l'assainissement.

Nos contacts :

bureaux administratifs 04 75 89 11 80 - astreinte technique 06 27 04 77 25

Syndicat du Bourdary

STATION D'EPURATION

En faisant le choix de créer une unité de méthanisation sur le chantier de restructuration de la station d'épuration située à Saint-Etienne-de-Fontbellon, le syndicat d'assainissement du Bourdary cherche à valoriser le traitement des effluents.

Le processus de valorisation s'appuie sur une vision globale du potentiel d'économies sur notre territoire. Cette bio-méthanisation sera de qualité à 100% énergie propre et sera injectée dans le réseau GRDF. D'autres évolutions sont également à l'étude (ex : bio-carburant).

BIOMÉTHANISATION
البيوميثانيزاسيون
N° 2022
R

Commission Réseaux numériques Site Internet

**Les travaux pour
le déploiement du réseau FTTH
(fibre optique) ont commencé
dans notre commune
depuis plusieurs semaines.**



Ce sont les sociétés INEO et RAMPA ENERGIE qui ont été choisies pour l'étude et la réalisation.

Ce personnel fait le diagnostic des réseaux souterrains, aériens et de l'accès à vos propriétés.

Certains véhicules n'ont pas encore le logo ADN, car il est en cours de modification.

Sur votre demande, ils peuvent vous présenter un badge, si vous avez un doute.

La fibre sera soit souterraine, soit aérienne suivant les possibilités ; dans le deuxième cas, les poteaux existants seront utilisés (TELECOM ou EDF).

Il faudra vérifier sur vos propriétés qu'aucun branchage ou autres ne gênent le passage, sinon vous devrez élaguer les plantations concernées.

***Pour pouvoir vérifier les possibilités
de passage de la fibre,
certaines rues pourront avoir
la circulation perturbée,
un arrêté municipal a été pris récemment.***

Bonnes vacances.

Jacques SARTRE

Commission Culture

La musique à Saint-Sernin

Avec Elodie Howson au piano et Lise Pechenart, au violoncelle, les participants ont écouté dans une émotion profonde la musique impressionniste, Christian Therme, récitant, a accompagné les œuvres jouées par la lecture des poèmes de la même époque. La sonate de César Franck et l'extrait d'« Un Amour de Swann » de Proust ont été partagés dans une douce communion.

La Commission Culture propose dans cette belle salle la culture et l'art qui rapprochent et réconfortent.



Préparé dans le cadre scolaire le conte musical « L'histoire de Babar le petit éléphant » a été joué pour les élèves de l'école puis pour les enfants, leurs parents et grands-parents.

Elodie Howson, professeur de piano au conservatoire départemental a accompagné avec la musique de Francis Poulenc le texte dit par Claudine Massot ; la projection du texte et de ses illustrations a contribué à l'enchantement et à la célébration de la beauté confiante de tous, petits et grands.

Les projets théâtre au Centre Culturel

En partenariat avec la Comédie Itinérante de Valence, le spectacle de danse « FOCUS » sera présenté : une chorégraphie qui allie plusieurs influences Hip Hop, butô, danses chinoises, indiennes, styles traditionnels et contemporains.

Le vendredi 6 octobre 2017 à 20 h 30.

Réservation conseillée

à partir du 15 septembre 2017 à la Mairie.

En préparation

Avec La Cascade de Bourg-Saint-Andéol, sera présenté un spectacle de cirque.

Avec le Théâtre de Privas, sera envisagée au 1^{er} semestre 2018, une pièce de théâtre.



PHILOGERIS Résidences

La Bastide du Mont Vinobre

MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE

- Prestations de qualité
- Restauration traditionnelle à base de produits frais et locaux
- Salle de détente "Snoezelen"
- Possibilité de repas à domicile avec l'ADMR

- VALIDES
- SEMI-VALIDES
- DÉPENDANTS

Service Alzheimer

90, rue des Ecoles - 07200 SAINT-SERNIN

TÉL : 04 75 89 96 40 - FAX : 04 75 89 96 41
Site : www.bastidedumontvinobre.com
Contact : b.vinobre@wanadoo.fr

01002592

L'Atelier Philo

POUR LES ADULTES ET POUR LES ENFANTS



L'atelier philo des adultes

Les rencontres se poursuivent avec des participants nouveaux. Depuis le mois de janvier, a été abordée la question de l'opinion, de la connaissance et de la vérité pour se prolonger par la visite conduite par Christian Therme de l'exposition « Au Fil de L'Art » et l'examen du rapport de l'art et de la vérité.

La dernière séance est consacrée à la présentation par les participants de leurs propositions pour la rentrée de septembre 2017.

L'atelier philo des enfants

Seulement quelques séances ont pu être organisées ; l'expérience doit se poursuivre à la prochaine rentrée.

Les enfants sont très curieux et très enthousiastes pour ces rencontres.

Josette THERME

Le Conseil Municipal des Enfants

Les vœux du Maire avec la participation des enfants

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants encadrés par Josette Therme adjointe à la culture, ont présenté leur travail en illustrant leurs vœux par la lecture de poèmes et d'une chanson. Ils ont été dûment applaudis par l'assemblée des habitants venus en grand nombre ce vendredi 13 janvier.



La visite du musée de la résistance

Avant la visite du musée de la résistance, une exposition « Des mots et des regards » présentée dans la salle de la Mairie, a permis aux nombreux visiteurs de mieux comprendre le rôle des artistes ardéchois dans la résistance.

L'exposition « Des Mots et des Regards » a été réalisée par Claire Noirbent, directrice du Musée de la Résistance et de la déportation et Alain Martinot, professeur d'histoire et membre du musée.

Pour les enfants élus du Conseil Municipal des Enfants et de quelques élèves de leur classe, Alain Martinot a préparé, autour des panneaux-documents, la visite du musée. Comprendre le rôle des artistes ardéchois dans la Résistance en Ardèche et en France contribue à l'éducation citoyenne des enfants, des élèves de Saint-Sernin.

Dans le Centre Culturel autour de l'exposition Alain Martinot invite les nombreux participants à découvrir les artistes ardéchois : affiches, croquis, peintures, sculptures et quelques rares photos pour poursuivre ce devoir de mémoire des démocrates soucieux de la Paix.

Avec le Maire, les élus et des parents, le 5 avril 2017, les enfants du Conseil Municipal des Enfants, et d'autres élèves de CM1-CM2, ont visité le Musée de la Résistance et de la Déportation en Ardèche, situé au Teil. Cette visite a été préparée avec Alain Martinot, historien et réalisateur de l'exposition autour des œuvres des artistes ardéchois résistants.

Tous ont découvert un peu plus cet après-midi-là le combat des résistants ardéchois pendant la seconde guerre mondiale. **Une après-midi essentielle pour le devoir de mémoire et la transmission des valeurs.**



La visite de l'exposition « Au Fil de L'Art » au château de Vogüé

Accompagnés par Christian Therme, les enfants élus, rejoints par d'autres enfants de leur classe et en présence de parents et d'élus, tous ont découvert avec une attention soutenue les œuvres présentées dans l'exposition ; ils ont regardé avec curiosité et parfois émerveillement les œuvres tissées, sculptées grandes et graves pour Joseph et Paulette Ciesla, lumineuses et douces pour Catherine Chanteloube, minutieuses, délicates et érudites pour Emmanuelle Dupont.

Les enfants sont entrés dans l'univers imaginaire des artistes en découvrant leur quête de la beauté de la vie.



Les enfants du Conseil Municipal des Enfants font le bilan de leurs deux années de mandat

Loukas Lamotte

1/ Ce que tu as fait avec le Conseil Municipal des Enfants :

Nous avons fait plusieurs visites (le château de Vogüé, le Conseil départemental, les Archives, le Musée de la Résistance). Et nous avons fait aussi les vœux du Maire, les commémorations. Nous avons fait des réunions pour donner notre avis, et des idées pour le village.

Nous avons réussi à mieux sécuriser le village car c'est le Conseil Municipal qui a donné l'avis sur le dos d'âne de la route de Lachapelle.

2/ Dis ce qui est important pour toi dans cette expérience du Conseil Municipal des Enfants :

Nous avons appris beaucoup de choses sur notre département, et nous avons reçu un historien, Alain Martinot. Et nous, tout le Conseil Municipal, nous disons à nos successeurs,



de continuer le Conseil Municipal, et nous avons tous, je pense, adoré. Merci à Josette Therme. Vive l'Ardèche, vive Saint-Sernin.

Léo Debanne

1/ Ce que tu as fait avec le Conseil Municipal des Enfants :

3 visites du château de Vogüé, une visite du Musée de la Résistance, 4 commémorations et vœux du Maire. Le repas du CCAS. Inauguration de la bibliothèque et du Centre Culturel. Nous sommes allés à Privas voir les Archives et le Conseil départemental.

2/ Dis ce qui est important pour toi dans cette expérience du Conseil Municipal des Enfants :

D'apprendre des choses. De faire partager des choses.

Merci à Josette Therme.

Andréa Annunziata

1/ Ce que tu as fait avec le Conseil Municipal des Enfants :

Nous avons fait des sorties. Nous avons fait des débats philo. Des commémorations. L'inauguration de la bibliothèque et du Centre Culturel. Le repas du CCAS. Le Conseil départemental et les Archives. Alain Martinot qui est venu.

2/ Dis ce qui est important pour toi dans cette expérience du Conseil Municipal des Enfants :

D'attirer d'autres enfants et d'améliorer le village et le sécuriser. De le rendre joli et touristique.

Merci M^{me} Therme !

Louna Migheli

1/ Ce que tu as fait avec le Conseil Municipal des Enfants :

Nous avons fait deux commémorations, on a vu plusieurs expositions au château de Vogüé. Nous sommes allés au Musée de la Résistance. Nous avons donné des idées pour notre village. Nous avons aussi fait les vœux du Maire.

2/ Dis ce qui est important pour toi dans cette expérience du Conseil Municipal des Enfants :

On a appris beaucoup de choses en philosophie et aussi au conseil, et c'était un plaisir de tout partager.

Merci beaucoup.

Nathan Lamotte

1/ Ce que tu as fait avec le Conseil Municipal des Enfants :

Nous avons fait deux groupes, le 1^{er} était mairie-sécurité, et le 2^{ème} sport-culture, nous avons demandé beaucoup de choses. Nous sommes allés à Privas voir les Archives, nous avons fait des commémorations. On a fait l'inauguration du Centre Culturel, on a fait aussi les vœux du maire. On a fait des visites au château de Vogüé. Nous avons fait beaucoup de choses. Je remercie Josette Therme, merci ça m'a plu.

2/ Dis ce qui est important pour toi dans cette expérience du Conseil Municipal des Enfants :

Nous apprenons beaucoup de choses. On a participé à beaucoup de choses dont la philo, les commémorations, des visites, ça m'a appris beaucoup de choses et je suis très fier de vivre dans la démocratie, et dans une belle république. Nous avons vu un historien qui a monté le Musée de la Résistance, il s'appelle Alain Martinot. J'ai adoré. Nous voulons que notre village soit beau, propre et qu'il y ait beaucoup de convivialité, et que c'est bien sécurisé.

Merci à M^{me} Therme.

Les enfants qui ont rejoint le Conseil Municipal des Enfants disent leur intérêt

Arthur Beuchon

1/ Ce que tu as fait avec le Conseil Municipal des Enfants :

On a fait des sorties. On a fait la visite du Musée de la Résistance, une exposition au château de Vogüé, et des commémorations. J'ai bien aimé la visite au musée car on a appris beaucoup de choses sur la résistance. Alain Martinot est venu nous aider, c'est un historien. C'était super !

2/ Dis ce qui est important pour toi dans cette expérience du Conseil Municipal des Enfants :

Apprendre des choses importantes, et les ateliers-philos c'était pas mal, et rendre notre village magnifique !

Merci à M^{me} Therme. Merci beaucoup !

Grégoire Méjean

1/ Ce que tu as fait avec le Conseil Municipal des Enfants :

Nous avons fait des sorties géniales. Nous avons fait beaucoup de débats philo. Nous avons fait une commémoration.

Je te remercie Josette.

2/ Dis ce qui est important pour toi dans cette expérience du Conseil Municipal des Enfants :

On apprend beaucoup de choses sur la démocratie et sur la République Française. On a visité beaucoup de lieux et commémorations. Il faut que Saint-Sernin continue d'avoir le Conseil Municipal des Enfants.

C'est génial, merci Josette.



**Ce jeudi 15 juin 2017,
le Maire a remis
aux 8 enfants élus
la médaille
de la citoyenneté ;
le goûter de la citoyenneté
a rassemblé
les enfants élus
et des enfants de leur
classe qui les ont rejoints
ainsi que les élus
et les parents.**



Activités périscolaires

La nouvelle situation pour le temps périscolaire

Avec l'élection présidentielle et les propositions du Ministre de l'Education Nationale, les communes ont le choix de maintenir les activités périscolaires ou de revenir à la semaine de quatre jours.

Dans le cadre du projet d'éducation territoriale, le maire et l'adjointe responsable ont rencontré le directeur, les enseignants les parents d'élèves représentants au conseil d'école et au projet d'éducation territoriale – et des agents communaux en charge de ces activités ; le bilan a montré que la diversité des activités proposées ne permettaient plus de retenir l'intérêt des enfants et ne contribuaient pas à une meilleure réussite scolaire. Dans ce contexte les élus ont choisi à l'unanimité le retour à la semaine de quatre jours et ils ont engagé une consultation des parents.

Les résultats obtenus : **67 familles consultées - 43 réponses (2 bulletins avec commentaires, 4 bulletins pour le maintien à 15 h 30, 37 bulletins pour la semaine de 4 jours)**. Toute démarche est désormais en attente des nouvelles dispositions de l'Education Nationale. **Dans le cas où la semaine de 4 jours ½ serait maintenue, les enfants seront accueillis de 15 h 30 à 16 h 30 à la garderie au tarif habituel.**

Josette THERME

CCAS

Voyage du CCAS

Afin de profiter pleinement de cette journée et des visites qui sont proposées, notre volonté a été de programmer cette dernière en dehors des périodes de grande affluence et de grosse chaleur. Cette année, le voyage se déroulera le **mardi 5 septembre 2017, sortie organisée aux Baux-de-Provence**, avec en particulier la visite des Carrières de lumières, la visite du Musée des Santons et du Moulin Castelas.

Nicole LOYET

Plan Canicule

Vous trouverez ci-joint un imprimé à remplir et à retourner en Mairie. Ce document concerne les personnes isolées, seules ou en couple qui nécessiteraient un accompagnement en cas de trop forte chaleur ou de canicule.

Commission Ecole/Cantine/Garderie

Réunions et exercices anti-attentat

Le mardi 14 mars a eu lieu cet exercice préparé conjointement par l'école et la Mairie.

Un scénario avait été calculé, l'intrusion d'une personne dans l'école... Sous les regards attentifs d'un gendarme, du Maire Max Chaze, de Benoît Devos et de moi-même (adjoints au Maire), nous avons pu noter quelques points à améliorer, certains enfants ont évacué en silence et sans affolement vers l'extérieur, d'autres se sont mis en confinement. Après l'exercice, le gendarme est passé dans chaque classe pour expliquer en quelques mots l'objet de l'exercice. Chaque enseignant a rempli une fiche d'évaluation sur laquelle étaient notés les points positifs et les points à améliorer. Nous avons pu noter que les enfants avaient été très bien préparés.

Le Carnaval

le traditionnel défilé des enfants avec leurs enseignants, les parents, les agents communaux et les élus a eu lieu dans les rues du village ; il s'est poursuivi jusqu'à la maison de retraite « La Bastide du Mont Vinobre » pour saluer nos aînés.

Potager

Les enfants ont réalisé avec leur enseignant et avec l'aide de nos employés municipaux, un potager où ils étudient, suivent la pousse des légumes de saison et les récoltent ensuite.



Travaux

L'école sera cette année encore en chantier pour nos employés municipaux durant les vacances d'été.

Sont projetés les travaux suivants :

- **entretien de la toiture de la cantine ;**
- **déplacement du tableau de la classe de CE1/CE2 ;**
- **peinture du hall d'entrée, si les délais le permettent.**

Cantine scolaire

Les repas servis par Plein Sud Restauration et confectionnés avec l'appui d'une diététicienne, contribuent à nous donner satisfaction. Les réunions de la Commission Cantine, avec le cuisinier, les agents concernés, les élus et les parents d'élèves, permettent d'échanger régulièrement et d'être à l'écoute des remarques qui pourraient être formulées, et d'en assurer le suivi.

Effectif moyen : 45/50 enfants.

Nicole LOYET



Commission Animation et Gestion de la Bibliothèque Municipale

L'offre numérique à la Bibliothèque

Deux services sont proposés par la BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRET DE L'ARDECHE via son portail internet :

- **La presse en ligne** qui donne accès à plus de 800 magazines.
- **Le prêt de livres numériques**, l'offre comprend déjà 1 000 titres.

Les livres sont lisibles sur support numérique (liseuse, tablette, Smartphone, ordinateur ...).

Le prêt d'un livre numérique est de 21 jours.

Vous avez aussi la possibilité d'en réserver.

Une seule condition pour avoir accès à ses services être adhérent à la bibliothèque et à jour de sa cotisation (9 Euros par an et par famille).

Demandez votre inscription !

Un ordinateur avec l'accès à Internet est disponible à la Bibliothèque.

Sur nos rayons les livres papiers restent à votre disposition et les CD vous attendent dans les bacs.

Merci à toute l'équipe. Bonnes vacances et bonne lecture !!!

Christiane ALEYSSON



Travaux Publics et Particuliers

Procédés innovants et écoresponsables :

- Enrobés basse température
- Enrobés à froid
- Graves émulsion
- Recyclage de matériaux

12 route de Montélimar - BP 80105
07202 AUBENAS Cedex

Tel: 04 75 93 02 47
Fax: 04 75 93 45 85
Email: satp07@satp07.fr

Bibliothèque Municipale

Les horaires

Lundi de 16 h 30 à 17 h 30.
Mardi de 9 h 30 à 10 h 30.
Jeudi de 16 h 45 à 17 h 45.
Vendredi de 15 h 30 à 18 h 30.
Samedi de 10 h à 12 h.

Vacances scolaires

Mardi de 9 h 30 à 11 h 30.
Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.
Pour les scolaires : mercredi matin (de 9 h 30 à 11 h 30).

Toute l'année, la Bibliothèque et son équipe avec deux nouvelles recrues, ont le plaisir de vous accueillir et de vous proposer des multiples activités !

Mercredi 22 février, un après-midi de carnaval a été organisé par les bénévoles. Costumes multiples et variés étaient au rdv !



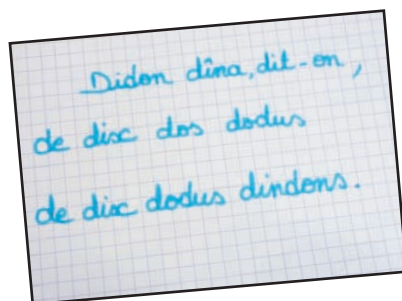
Les animations, les crêpes et gâteaux ont eu le succès escompté face aux princesses, aux indiens et aux pirates de tous bords !

Henri Blanc, conteur et auteur invité le 11 mars !

Auteur de livres culinaires, que vous pouvez retrouver dans les rayonnages de la Bibliothèque. Conteur à ses heures, avec anecdotes et histoires inspirées de son vécu à l'auberge de Beaumont, Henri Blanc était ravi de sa venue, et le public enchanté de sa prestation !



Le samedi 1^{er} avril, ce n'était pas un poisson, mais bien une belle rencontre autour de la Poésie d'Avril ! Entre sérieux et fantaisie, un peu d'écriture, beaucoup de poésie, des récits aussi nous avons fait, et un bon moment nous avons passé !



Pour les vacances, mercredi 19 avril, l'art postal était de passage en atelier à la Bibliothèque. Des créations originales à base de collages, dessins et imagination, qui ensuite, sont parties avec leur timbre, faire le plaisir de leurs destinataires...



La brocante du village, le 18 juin, nous a permis de faire plaisir à tous les lecteurs et lectrices, petits et grands, grâce à un choix varié de livres et, surtout, des petits prix ! Cela permet de faire connaître la Bibliothèque auprès de la population, et d'obtenir quelques fonds pour l'achat de nouveautés littéraires !

Les bénévoles de la Bibliothèque Municipale de Saint-Sernin ont **organisé le 24 juin 2017 une soirée « auberge espagnole »** avec le Cercle Littéraire de la Plume Ardéchoise...



Alan Proctor

Consultant / Formateur
Ostéopathie Chinoise / Masseur

Pour votre bien-être personnel
et de votre Entreprise
Diplômé de l'IMTC d'Avignon

Travail & Santé / Sport & Santé
Stages, Ateliers, Consultations

06 78 05 35 90

info@masso-osteopathie.com
www.masso-osteopathie.com

Maison de Santé
2, place de la Mairie - 07200 SAINT-SERNIN

Une magnifique rencontre autour de contes, de poésie, de musique, de caricatures ; une ambiance chaleureuse avec la présence de Jean Tirelli, Frances Harper, Ambroise Luc, Françoise Barry, Roland Hours et Martine Escoffier...

Livres et Sieste / Livret -sieste

Pour ceux ou celles qui ne le savent toujours pas, la Bibliothèque a le plaisir de vous offrir un rendez-vous mensuel, le **jeudi de 13 h à 13 h 45** pendant l'année scolaire. Rendez-vous donc en octobre...

« **La Petite Bibli** » : un nouveau concept, créé spécialement pour les tout-petits (0 à 3 ans), pour les accompagner avec leurs « nounous » de la commune et de la maison d'assistantes maternelles « **le Nid d'Ici** » dans la découverte du monde des livres. Un rendez-vous mensuel, une matinée, où une bénévoles attirée, fait plaisir en lisant des contes et des histoires, dans le cadre de l'espace Petite Enfance de la bibliothèque.

Accompagnés de leurs enseignants, les enfants de l'école viennent à la bibliothèque le mercredi matin pour choisir un ouvrage.

Les bénévoles proposent des animations variées (kamishibai, lectures, contes, lectures bilingues, lectures à deux voix...) pour partager leur plaisir du livre et de la lecture. Les plus grands repartent avec leur livre sous le bras. Pour les plus jeunes, les livres sont véhiculés par les bénévoles.

Le bibliobus est passé le 1^{er} juin et plus de 500 livres ont été échangés, il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! La navette continue de nous servir 6 fois par an pour nos réservations.

Prochaine navette le 31 août 2017.

Nous avons reçu de nombreux livres en don, encore merci...

La cotisation reste inchangée à 9 euros par an et par famille, et toujours la gratuité pour les moins de 18 ans.

Pour pouvoir profiter pleinement de 120 m² dédiés au monde du Livre et à la musique pour le plaisir de tous ! Nous vous attendons plus nombreux !

***Pour l'équipe des bénévoles,
Christiane ALEYSSON
et Christine DUMAS***

Poursuite des soirées sur l'histoire du village

Une exposition dans la salle culturelle suivie d'une conférence sur l'origine du nom des quartiers.



Les cinq passionnés d'histoire, Marie-Jo Chastanier, Roger Marconnet, Jean-Paul Mathon, Bernard Nougier et Bernard Hofmann, ont passionné une soixantaine de participants, parmi lesquels, Max Chaze, Maire ; Luc Durand, 1^{er} adjoint et de nombreux conseillers municipaux.

Bernard Nougier a évoqué l'origine du nom « l'Espinasse », mot occitan d'un chardon dont la tête servait à carder la laine.

Léopold Debanne a présenté le « plumadou », un ingénieux appareil conçu par son grand-père en 1943 pour « plumer » (écorces) les céréales.



Les intervenants ont amené l'assistance à les suivre de siècles en siècles et de quartiers en quartiers, des Mazes à la Borie, en passant par la Rande, pour retrouver l'histoire de ces lieux-dits qui appartiennent à la mémoire collective.

Les « passionnés » d'histoire

Les Tumulutes

Animations de St-Sernin

L'association Les Tumulutes Animations a été créée il y a 2 ans par un groupe de jeunes gens, basée dans notre village afin de vous offrir diverses animations.

L'équipe composée aujourd'hui des membres fondateurs, mais aussi de bénévoles ayant l'habitude d'organiser des événements, est déterminée à faire revivre le village, à travers des activités ludiques et variées, ouvertes à tous. Vous avez sûrement été présents lors de la brocante qui s'est déroulée le 18 juin dans les rues de la commune.

Cette journée voulait réunir convivialité, bonne humeur et camaraderie, et nous sommes grandement satisfaits. Nous tenons à remercier tous les participants ainsi que l'équipe avec des personnes plus motivées les unes que les autres.

Bien décidés à vous faire vivre de nombreux autres moments conviviaux, vous êtes conviés au bal du samedi 15 juillet 2017 que nous animerons avec joie. Il y aura aussi le Marathon Tour, organisé avec la participation de Pascal François, le 1^{er} octobre 2017, et de nombreux autres divertissements sont à attendre des Tumulutes Animations.

Toute nouvelle idée étant la bienvenue, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante :

asso.tumulutes@gmail.com

Maxime DEMULIER, Président de l'association



Sou des Ecoles

L'année scolaire vient de se terminer. Faisons donc un point sur les manifestations organisées depuis janvier.

Les 20 et 21 janvier, le concours de belote et le loto ont attiré un grand nombre de joueurs dans une ambiance chaleureuse.

Grande nouveauté cette année : le 25 mars, quelques membres se sont transformés en comédiennes, femmes de l'ombre, décoratrices, metteurs en scène, et régisseurs sons et lumières pour présenter un conte à un public enthousiaste. Le spectacle a été suivi d'un goûter. Aux vues de retours positifs, un nouveau spectacle est déjà envisagé pour l'année prochaine.



Le soir, Mr Mo et Dam'Zébule ont présenté leur spectacle « In compris mé je me soigne » devant une cinquantaine de personnes ravies.

Le dimanche, l'incontournable Kid's Troc a attiré encore plus de stands qu'aux éditions précédentes. Nous espérons que les prochains remporteront le même succès.

A l'occasion de Pâques, nous avons réitéré l'opération chocolats en partenariat avec Jeff de Bruges. Même si les bénéfiques ne sont pas énormes, cette opération reste rentable pour l'association.

Le 1^{er} mai, la deuxième Foire aux Plantes s'est tenue devant la boulangerie « L'Epi Ardéchois ». Nous remercions chaleureusement Lucie et son équipe pour leur accueil et nous avoir permis de nous installer devant son commerce. Merci à Françoise du Vival pour le prêt de mobilier, sans oublier la Potée Fleurie, sans qui cette Foire ne pourrait pas avoir lieu.

Merci également à tous ceux qui ont participé et nous regrettons de ne pas avoir eu assez de muguet pour tout le monde. Promis, on fera mieux l'année prochaine !!! Cette année, la fête de fin d'année a eu lieu le vendredi. La kermesse a débuté à 15 h 30. Les enfants ont pu y découvrir de nouveaux jeux et repartir avec nombre de pistolets à eaux, bijoux, pistolets à hélices, etc...

A 18h, ils ont offert à leurs proches un spectacle musical, réalisé avec l'aide de l'intervenante en musique Elodie Howson. La journée a fini toute en douceur, grâce aux mets concoctés par les familles et partagés lors du repas dansant.

Les membres du Sou tiennent à remercier toutes les personnes qui ont participé (de près ou de loin, une fois ou à plusieurs reprises...) aux manifestations proposées tout au long de l'année. Il est important de comprendre que la participation d'un plus grand nombre de parents est indispensable pour la pérennisation de l'association. De plus, certains membres sont sur le départ (enfants rentrant en 6^{ème}) et un relais est indispensable et nécessaire pour la continuité des activités.

Nous rappelons que les cotisations et les bénéfiques réalisés lors des manifestations servent à financer différentes sorties sportives et culturelles, des abonnements, des transports ainsi que des intervenants extérieurs sans demander de participation aux familles. Ils servent aussi à financer une grande partie de la classe découverte. Grâce à cela nos enfants ont une école ouverte vers le monde qui les entoure, faisons ensemble que cela continue encore de nombreuses années.

En espérant vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine, nous vous souhaitons d'excellentes vacances ensoleillées !!

ASPTT Sud Ardèche

Tél. 04 75 93 48 48

Mail : asptt.sударdeche@gmail.com

Site internet : <http://sударdeche.asptt.com/>

Secrétariat ouvert le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h.

ASPTT SUD ARDECHE, du sport pour tous

Le TAI JI QUAN

Issu des plus anciennes traditions chinoises, le Tai Ji Quan est à la fois une gymnastique de santé, une technique de relaxation et un art martial. Il s'effectue en mouvements lents, fluides et naturels qui détendent et renforcent le corps et l'esprit, améliorant notamment l'équilibre et la coordination ; il convient à tout le monde, quels que soient l'âge et les capacités physiques.

Le QI GONG

Art énergétique basé sur les principes de la médecine traditionnelle chinoise, le Qi Gong (littéralement, travail de l'énergie) a pour objectif de renforcer et d'assouplir le corps, d'améliorer les fonctions de l'organisme, participant ainsi à l'entretien de la santé.

Il favorise le calme, la concentration et l'équilibre, diminue les tensions, tant physiques qu'émotionnelles. La respiration (naturelle) se ralentit progressivement. Sa pratique, constituée de mouvements lents et diversifiés, est accessible à tous (pas d'âge limite, pas de condition physique particulière, convient aussi aux femmes enceintes). **Des massages et automassages complètent cette mise en action de l'énergie.**

Le mardi de 19 h 30 à 20 h 30 et le samedi de 9 h à 10 h.

Contact : Laurent TRINIDAD - 06 28 34 00 16

SELF DEFENSE (à partir de 15 ans)

pour toutes et tous : apprenez à vous défendre

Les cours ont lieu le lundi et le jeudi de 20 h à 22 h.

Contact : Hervé MAISSON - 06 29 97 76 79

JUDO

Baby judo à partir de 4 ans : mercredi 15 h/16 h

Débutants : mercredi 16 h/17 h et vendredi : 17 h/18 h

Confirmés : mercredi 17 h/18 h et vendredi 18 h/19 h

Ados/adultes : samedi à partir de 13 h

Contacts : Christian PIGHI - 07 79 49 31 27

ou Laetitia MARGUET - 06 62 02 51 37

JUJITSU : Mercredi de 18 h à 19 h

KENJUTSU (ados adultes)

Mercredi et vendredi : 19 h/20 h. Samedi : 10 h/12 h

Contact : Francis TOULZA au 07 68 67 09 24

YOGA : 2 séances de découverte gratuites

- *Le lundi de 17 h à 18 h 15 et de 18 h 30 à 19 h 45*
- *Le mardi de 17 h à 18 h 15 et de 18 h 30 à 19 h 45*
- *Le jeudi de 9 h à 10 h 15 et de 10 h 30 à 11 h 45*
- *Le mercredi et le vendredi de 10 h 15 à 11 h 30*

*Contact : Monique FAYOLLE au 04 75 35 59 77 et 06 70 11 71 50
ou ASPTT*

PETANQUE : pour tout public en loisir ou en compétition

La pétanque se pratique sur la place de la cave coopérative à Saint-Etienne-de-Fontbellon. Peut également avoir lieu à l'espace sportif (terrain couvert) à condition d'être titulaire d'une licence ou d'une carte de sociétaire.

Contact : Félix ALTOBELLI - 06 82 60 99 74 ou ASPTT

SQUASH : ouvert à tous

La salle est accessible de 8 h à 22 h tous les jours de la semaine.
Un tableau de réservation du cours est à votre disposition.
L'adhésion à l'ASPTT est obligatoire pour chaque joueur.
Jetons pour l'éclairage de la salle : 8 Euros ou 60 Euros les 10.

Contact : ASPTT

BALL TRAP : public adulte

Les entraînements ont lieu à Lavilledieu.

Contact : Jean-Paul RANCHON au 04 75 93 59 38 ou ASPTT

BADMINTON (loisir)

2 séances de découverte gratuites (prêt de matériel) :

- *Le lundi de 17 h 30 à 19 h 30.*
- *Le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30.*
- *Le jeudi de 20 h 30 à 22 h 30.*

Contact : ASPTT : 04 75 93 48 48

Le Président, Christian RESSAYRE

Elastic 2000 F.F.E.P.M.M.

GYM

Une autre saison s'achève. Pour clôturer l'année, le dernier cours a eu lieu le mercredi 14 juin avec une « marche rapide fractionnée » de 19 h à 20 h suivi d'une « auberge espagnole ».

Rappel de nos dernières manifestations :

- Vide dressing uniquement féminin le 6 novembre 2016.
- Notre matinée sportive du 5 février 2017 qui a connu un vif succès. A renouveler.



*Nous remercions vivement nos deux animatrices
Stéphanie et Marieke pour leur dynamisme, et nos adhérentes
pour leur bonne humeur et leur assiduité.*

*Reprise prévue le mardi 5 septembre à 20 h
par la GYM TONIQUE avec Marieke.*

Planning de la rentrée :

Deux cours de GYM complémentaires l'un l'autre.

MARDI de 20 h à 21 h GYM TONIQUE (intervalle cardio - CAF - renforcement musculaire - step - gros ballon - gainage) avec Marieke.

MERCREDI de 20 h à 21 h GYM D'ENTRETIEN (musculature - raffermissement du corps - gainage - gros ballon - stretching) avec Stéphanie.

Les inscriptions se feront lors de la reprise des cours à partir du 5 septembre 19 h 30.

Nous vous attendons nombreux et motivés, ambiance assurée, les 2 premiers cours sont offerts. Alors, pensez dès maintenant au certificat médical.



Rappel : ELASTIC 2000 est partenaire de la carte MRA (Réduction de 30 Euros).

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

Isabelle OLLIER, présidente - 06 99 01 45 29

Lydie HILAIRE, trésorière - 04 75 93 77 23

Stéphanie - 04 75 37 02 70

Marieke - 06 04 47 12 68

BONNES VACANCES à TOUTES ET TOUS

***La Présidente,
Isabelle OLLIER***

Les Pieds du Vinobre

Association de randonnée pédestre de Saint-Sernin.

L'association a fêté ses 20 ans.

Grâce aux dynamiques animateurs bénévoles qui œuvrent depuis toutes ces années, les adhérents ont le plaisir de se retrouver, chaque semaine, pour parcourir ensemble les sentiers de la région et aussi d'autres pays : **en 2016, un séjour au Tyrol, en 2017 c'est la découverte, en randonnée, de la région des lacs Italiens.**

Nos rendez-vous hebdomadaires :

- Lundi : marche nordique, ou marche rapide de 9 h à 10 h, 6 à 7 km.
- Mardi : randonnée l'après-midi, 7 à 10 km environ, 2 h 30 à 3 h de marche.
- Mercredi : randonnée toute la journée, 12 à 20 km environ, 5 à 7 h de marche.
- Et aussi des samedis après-midi et des dimanches.

Un programme est disponible en mairie.

Renseignements :

04 75 93 36 40

Lucette HOFMANN,

Co-présidente de l'association



Fête des 20 ans de l'association



Randonnée à Chames (Gorges de l'Ardèche)

Tennis Club de St-Sernin

Samedi 3 juin, le Tennis Club de Saint-Sernin organisait sur ses terrains une journée "Ports Ouvertes".

L'occasion pour les initiés comme pour les non-initiés de découvrir le Club ainsi que la pratique de tennis.



Les membres du Club étaient également réunis ce jour autour d'un dernier verre, avant la rénovation des terrains (nouvelle orientation et nouvelle couleur) qui a débuté le 4 juin (les cours seront indisponibles jusqu'au 14 juillet)



avec la participation des bénévoles du Club ainsi que de la mairie et des employés communaux. **L'année tennistique du TC de Saint-Sernin a également été marquée par le très beau parcours de l'équipe 1 Féminine seniors en Championnat pré-régional, avec la 2^e place de leur poule et une demi-finale à la clé.** Enfin, de nombreux évènements sont venus ponctuer la vie du Club cette année avec notamment le Noël des enfants, le loto du Club, la participation des différentes équipes jeunes et senior aux Championnats, la journée "Ports Ouvertes" ainsi que la rénovation des terrains.

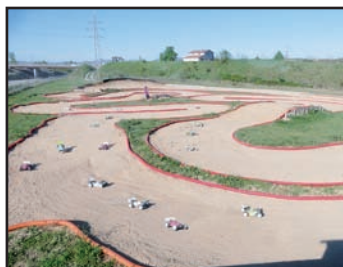
Autant de manifestations qui marquent la fin d'une saison très riche, avant la reprise prévue pour septembre.

Le Président, Franck JULIEN

Mini Auto-Club du Bas Vivarais



Le MACBV compte pour cette année 2017 vingt-neuf adhérents. Pour la grande majorité de ceux-ci la pratique du modélisme reste un loisir. Mais pour quelques-uns c'est la compétition qui les attire.



Un pilote est engagé dans le Championnat de France des voitures électriques échelle 1/10, il a participé à deux épreuves, une à Meyrargues (13) et l'autre à Gonfreville l'Orcher (76). Deux pilotes sont engagés dans le Championnat de France Elite des voitures thermiques échelle 1/8 qui regroupe les meilleurs pilotes dans leur discipline. A ce jour deux épreuves se sont déjà déroulées, une à Bergerac (24) et l'autre à Charmes-sur-Rhône (07). Sept pilotes, d'un niveau plus modeste, participent au Championnat de ligue 9 (les départements 07, 26, 38, 73 et 74).



Notre souhait est d'organiser à Saint-Sernin une épreuve du Championnat de notre ligue. Pour cela, il faut réunir plusieurs conditions humaines et matérielles. Nous sommes capables de remplir les conditions humaines car les bonnes volontés ne manquent pas dans notre Club. C'est du côté matériel que c'est plus difficile, nos installations sont vétustes et ne répondent plus aux exigences actuelles. Comme toutes les associations nous sommes à la recherche d'argent pour mettre à niveau nos installations car contrairement à d'autres sports, les adhérents doivent mettre en œuvre et financer nos installations. Le MACBV est un Club bien vivant et chaleureux, il n'est pas rare lorsque la météorologie le permet de voir une bonne douzaine de pilotes se confronter sur la piste de Saint-Sernin. Tout ceci dans une bonne

ambiance où les plus expérimentés partagent avec plaisir leurs connaissances. Et lorsque les moteurs refroidissent les pilotes partagent le verre de l'amitié.

Pour suivre la vie du Club vous pouvez nous rejoindre sur notre page Facebook : Macbv Saint-Sernin

Association Récré'Art

Encore une année qui s'achève avec cette belle exposition des 24 et 25 juin 2017, travail de plusieurs mois et pour certaines au rythme de 3 fois par semaine.

Mais la récompense est là, car les visiteurs sont venus nombreux et c'est très motivant pour tous ces artistes.

Je sais que l'été leur sera bénéfique pour trouver de belles idées à poser sur la toile.



Récré-Art c'est aussi, je le rappelle des ateliers créatifs. Tricot, collage mosaïque, peinture sur porcelaine, etc... ou vous pouvez participer même débutant.



*Karpeg et moi-même,
vous souhaitons de belles
vacances pour profiter
des petits-enfants et de ceux
qui sont chers à votre cœur,
et on se retrouve début octobre
pour de bons moments.*

La Présidente :
Mary DARTIGUELONGUE
Tél. 09 60 51 51 83
Courriel :
mary.34980@orange.fr

A.C.C.A.

**ASSOCIATION
COMMUNALE
DE CHASSE AGRÉÉE**

La saison de chasse s'est bien terminée, toujours dans la bonne entente et convivialité. L'équipe de chasse, nommée équipe de

Valcroze, qui regroupe des chasseurs de Saint-Sernin, de Saint-Etienne-de-Fontbellon et Fons, s'est réunie avec les épouses et ami(e)s, le dimanche 14 mai au Camping Les Acacias à Saint-Etienne pour le repas annuel. A cette occasion, 3 chasseurs ont reçu une médaille pour tous les services et travaux cynégétiques rendus pour la chasse et pour leurs nombreuses années de permis : **M. Breyse Roger et M. Dejoux Bernard : une médaille d'argent pour leurs 60 ans et 63 ans de permis, et M. Mathieu Léon une médaille d'or pour ses 68 ans de permis.** Le président de la Fédération de Chasse de l'Ardèche, M. Jacques Aurange se joint aux chasseurs et leur adresse ses félicitations.



L'inter-saison nous permet d'entretenir notre territoire de chasse, débroussaillage, entretien des garennes à lapins et nous profitons pour introduire du gibier reproducteur tel que le lapin et le faisan.

L'ouverture générale de la chasse est le 10 septembre 2017, mais depuis le 1^{er} juin on peut chasser le sanglier par tir d'affût ou en battue, organisée par un responsable de battue. Il est vrai que cela est un peu tôt pour chasser mais nous devons intervenir en cas de dégâts sur les cultures ou de risque d'accident de la circulation.

Nous tenons à exprimer notre soutien aux agriculteurs de Saint-Sernin, de Saint-Etienne-de-Fontbellon et de Fons et nous sommes bien décidés à intervenir chaque fois qu'il le faudra. Il est très important de conserver cette bonne entente entre chasseurs et agriculteurs. N'hésitez pas à faire appel au président de Saint-Sernin, M. Pallarès Denis ou au président de Saint-Etienne, M. Rochas Daniel, ces renseignements et coordonnées vous seront communiqués aussi par les mairies. **Notre loto de fin d'année est prévu le dimanche 3 décembre avec toujours des lots magnifiques.**

***Merci à tous les chasseurs très prudents... les rencontres avec les autres usagers de la nature sont toujours très courtoises.
A bientôt sur le terrain***

Le Président, Denis PALLARES

Association La Perle d'Argent

Après les fêtes de fin d'année, le Club a repris ses activités. Les adhérents étaient impatients de se retrouver.

Le 5 janvier 2017, nous avons fait l'ouverture avec la galette des rois.

Les adhérents étaient heureux et pressés de retrouver leurs jeux : scrabble, belote, tarot, travaux d'aiguille, tapisserie...

Le jeudi 26 janvier, nous n'avons pas pu ouvrir à cause de la neige.

Le jeudi 2 février nous avons eu notre Assemblée Générale en présence de M. le Maire, de Nicole Loyet, de Christiane Aleysson et de Jacques Sartre. Tout s'est bien passé dans la bonne humeur.

Le 16 mars, nous avons invité Edmond Jouve, un bon moment d'amitié.



Le jeudi 29 juin, nous avons clôturé notre saison par un repas au restaurant « Le Pélican » à l'aérodrome.

Le jeudi 27 juillet, nous nous retrouverons au Restaurant de la Gare à Saint-Sernin pour un repas et un après-midi récréatif : boules, scrabble, belote, tarot...

***Bonnes vacances à tous, et rendez-vous pour la rentrée
le jeudi 14 septembre.***

France Acouphènes

Durant le premier semestre 2017, diverses activités ont été organisées en sus de nos séances hebdomadaires de Sophrologie.

Le samedi 11 Février dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir notre présidente nationale Roselyne Nicolas pour une conférence/débat. A cette occasion, une vingtaine de personnes s'étaient réunies au Centre Culturel. Après un court historique de l'association dont elle a expliqué les divers objectifs, Roselyne Nicolas a rappelé les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes atteintes, puis elle a insisté sur l'importance d'être écouté, rassuré, informé par des personnes connaissant bien les problèmes pour y être ou y avoir été confrontées elles-mêmes, soit lors des permanences téléphoniques sur la ligne 0800 222 213, soit au cours des groupes de paroles organisés à travers les diverses régions. M^{me} Nicolas a aussi parlé de l'implication de l'association dans les instances nationales comme le C.N.C.P.H. (Comité National Consultatif des Personnes Handicapées) dans la création de nouvelles équipes pluridisciplinaires de prise en charge, mais aussi dans la prévention des troubles auditifs. Elle a ainsi présenté une vidéo, témoignage d'une jeune femme de 25 ans affectée par des acouphènes et de l'hyperacousie que l'on peut consulter sur la page d'accueil du site de l'association.

Le jeudi 9 Mars 2017, en partenariat avec le service ORL de l'hôpital d'Aubenas nous avons participé à la Journée Nationale de l'Audition. De 9 h à 17 h, l'association tenait, dans le hall de l'hôpital, un stand d'informations sur lequel se sont succédé, plusieurs bénévoles pour répondre aux questions des visiteurs et les orienter vers le dépistage organisé dans le service ORL. Plus de soixante personnes ont pu ainsi obtenir l'audiogramme de leurs deux oreilles, avant que le Dr Ilieva, médecin ORL, leur commente ces résultats et si nécessaire leur propose un rendez-vous ultérieur.



Le samedi 18 mars, nous avons accueilli Arnaud Norena, directeur de recherche au CNRS dans un laboratoire marseillais, qui dirige une équipe consacrée aux mécanismes des troubles auditifs dont les acouphènes et l'hyperacousie. Au cours d'une conférence interactive avec la quarantaine de participants, il a fait une revue des divers mécanismes classiquement proposés pour expliquer l'apparition des acouphènes, puis il a présenté ses travaux récents consacrés à l'implication possible des muscles de l'oreille moyenne comme le tenseur du tympan dans la survenue de certains acouphènes, hyperacousie et douleurs après un choc acoustique.



Enfin, **le 2 mai**, nous nous sommes retrouvés sept personnes (4 hommes et 3 femmes) pour un groupe de paroles qui a permis à chacun et chacune d'exprimer ce qu'il ressent et d'échanger avec les autres participants les petits « trucs » découverts pour mieux gérer leurs symptômes.

L'apport de la sophrologie a été souligné par plusieurs, ainsi que l'intérêt des groupes de paroles pour rompre l'isolement.

A la fin de la séance, les participants ont émis le souhait de se retrouver à d'autres occasions ; un repas sera donc organisé à la rentrée de septembre.

***En attendant,
nous souhaitons un bel été à tous !***

Sylviane Chéry-Croze

contacts.ardeche@france-acouphenes.org

La F.N.A.T.H.

ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE



Notre section locale de la F.N.A.T.H.
d'AUBENAS et ses environs défend
le droit des victimes d'accidents
du travail ou maladies professionnelles.



fnath.org

Dans un esprit de solidarité,
nous soutenons les personnes handicapées,
malades ou invalides et apportons réconfort
et assistance grâce à de nombreux services.

Si besoin, nous pouvons vous accompagner dans votre démarche en vue de
faire reconnaître vos droits par un large réseau d'experts juridiques et médicaux.

UNE SOCIÉTÉ SE CONSTRUIT AVEC L'ENSEMBLE DES CITOYENS.

N'hésitez pas, venez nous rencontrer, nous sommes à votre écoute.
Nos permanences se tiennent au Centre Le Bournot chaque 1^{er} samedi du
mois suivant le calendrier affiché au Centre Le Bournot et dans les mairies.

***Aussi, vous pouvez nous interpeller par mail :
y.jp0638@orange.fr, ou 04 75 39 89 82.***

***Une partie des membres du bureau :
– Yvette VANSANTEN, Présidente FNATH
04 75 39 89 82 - 07200 SAINT SERVIN
– Auguste RANCHIN, Président d'honneur - 04 75 39 92 49***

UNE MISSION. DES ACTIONS. UNE AMBITION.



***Vente et Location
de matériel BTP***

Grue
Nacelle
Électroportatif
Machine à projeter
Machine à bois

647 chemin des Traverses
07200 LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

Port. 06 82 98 25 34

Tél. 04 75 89 24 21

E-mail : fbequipement07@orange.fr
www.fbequipement.fr

Réseau Folk

Réseau Folk est une association implantée depuis 2 saisons sur Saint-Sernin, qui organise tous les jeudis soir un atelier de danse folk et traditionnelles de 20 h 30 à 22 h 30, au Centre Culturel, à côté de la Mairie de Saint-Sernin.



Le groupe Occitan
« Cabre e Can »

Dans une ambiance conviviale, vous pouvez débiter ou vous perfectionner en dansant sur des musiques venues de toute la France et du Monde : danses bretonnes, gavottes, scottish, mazurkas, bourrées et bien d'autres encore sont au

programme hebdomadaire de Réseau Folk. Des ateliers avec des musiciens sont régulièrement mis en place. Cette année, notre association a vu son nombre d'adhérents doubler.

Le bal du 28 janvier avec le groupe occitan « Cabre e Can » a connu un vif succès. Le 22 avril, le nouveau groupe « Remue Ménage » a pu nous faire découvrir son répertoire très varié. Le prochain bal sera organisé fin septembre, début octobre, en début de saison 2017/2018.

Nous remercions vivement la municipalité de nous permettre d'animer des soirées ouvertes à tous dans un but festif, à l'espace Michel Poudevigne.

***Vous pouvez prendre contact avec nous
au 04 75 35 38 23 / 06 87 11 24 44
ou par mail reseaufolk@sfr.fr
ou sur le site <http://reseaufolk.e-monsite.com>***

Alcool Assistance Ardèche



Tél. 06 19 78 69 31



**AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES
EN REFLEXION OU EN DIFFICULTE AVEC L'ALCOOL
ET LEURS ENTOURAGES**

SENSIBILISATION AU RISQUE

Département Ardèche

Association Loi 1901

Déclarée en préfecture sous le N° W072001573

Siège Social : Mairie

15, chemin de l'Ardèche 07200 SAINT-SERNIN

Tél. Présidente : 04 75 35 38 23 Martine MIRIOT

Mail : reseaufolk@sfr.fr

Alcool Assistance Ardèche est une Association Reconnue de Santé Publique financée essentiellement par l'Agence Régionale de Santé, les municipalités avoisinantes et le Conseil Général.

Son but est d'aider les personnes en réflexion ou en difficulté avec l'alcool et autres produits psychotropes ainsi que leur

entourage. Nous travaillons également sur la réduction des consommations, et au niveau des groupes de parole, il est souvent abordé ce sujet.

**Alcool Assistance met à votre disposition un point écoute au :
06 19 78 69 31 (5 jours sur 7, de 9 h à 18 h)**

Un groupe de paroles se tient également tous les lundis de 16 h 30 à 18 h 30 à la salle 206 au Centre le Bournot à Aubenas et **tous les mardis** au Centre d'accueil des Vans **de 16 h 30 à 18 h**. Des visites à domicile peuvent être faites. Ne restez pas seul face à ces problématiques d'addiction, des solutions existent. Il est important de noter aussi que des "réunions entourage" ont lieu tous les mois, que ceux-ci sont suivis par l'association, car cela est aussi difficile pour la personne co-dépendante.

Des interventions au niveau du Lycée Gimond ont eu lieu sur 2 jours, sur le thème de la Sécurité Routière (environ 300 élèves sensibilisés à la prise de risques), une émission radio sur INFO RC avec les élèves du Lycée Astier, d'autres avec des partenaires telles que les municipalités vont avoir lieu au niveau du Rallye historique, par exemple à Lalevade, dans le dernier trimestre 2017.

*Une adresse mail est disponible également pour toute information
ou prise de contact : **mail : alcooassist07@sfr.fr***

MOUVEMENT D'ENTRAIDE ET D'ACTION SOCIALE

Siège social : Centre le BOURNOT - BP 207 - 07204 AUBENAS CEDEX - Tél. 06 19 78 69 31
N° SIRET 477 498 034 00016 - Activité APE 913E - N° Déclaration en Préfecture : W072001577

E.mail : alcooassist07@sfr.fr

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique - J.O. du 11 mai 1966

Site Internet : www.alcooassistance.net

En route pour L'Ardéchoise 2017

Tous se sont mis en selle à Saint-Félicien le mercredi 14 juin pour la « grande chevauchée » à travers notre beau département.

C'est sous une chaleur torride que nous avons accueilli le jeudi 15 juin ces valeureux pionniers à la recherche d'un peu de fraîcheur et de convivialité. Ils ont pu s'hydrater, se restaurer même si quelques-uns ont dû passer par la case prison.







C'est avec un air un peu plus frais que nous avons eu l'honneur de recevoir de nombreux cavaliers le vendredi 16 juin, ils ont apprécié l'accueil du shérif, des cowgirls, des cow-boys et même celui du croque-mort... Certains se sont attablés autour d'un buffet préparé et offert par les bénévoles.

jardinerielapotee fleurie.fr



JARDINERIE
La Potée Fleurie

07200 Lachapelle sous Aubenas
Tél. 04 75 93 11 47 > Fax 04 75 93 11 59
lapoteefleurie@wanadoo.fr



Saint-Sernin reste une étape très conviviale pour tous ces cyclistes grâce à l'implication des bénévoles qui mettent tout en œuvre pour rendre ces journées magnifiques. Les encouragements des élèves de l'école du village sont des moments très chaleureux.

LIMA PHILIPPE **VOGÜÉ BOIS**

Spécialiste de l'aménagement extérieur

*Bois de Chauffage - Espaces Verts
Débroussaillage - Elagage
Abattage - Mini-pelle - Location de benne
Enlèvement d'encombrants*

DEVIS GRATUIT

Nouveauté : vente et pose de gabions

LIMA Philippe - 06 08 73 01 87

310 avenue de l'Espinasse - 07200 SAINT-SERNIN





*Merci à vous tous bénévoles petits et grands
qui donnent de leur temps et de leur savoir-faire
pour rendre cette manifestation unique en son genre.*

Annick NOUGIER

Diffusion
Technique
Application
Audio-visuelle



EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS AUDIOVISUELS ET SCENIQUES

ETUDE - INSTALLATION - LOCATION

D.T.A.A. sarl - St Julien du Serre - 07200 AUBENAS

Tél/Fax : 04 75 37 97 30 - E-mail : tvernet.dtaa@orange.fr - Site : www.dtaa.fr

Etat-Civil

DU 1^{ER} DECEMBRE 2016 AU 31 MAI 2017

NAISSANCES

FONDEVILLE Coline – 23 février à AUBENAS

FONDEVILLE Romane – 23 février à AUBENAS

SALVAR-MORIN Ewen – 10 mars à AUBENAS

PARGUEL-CHASSON Deven – 27 mai à AUBENAS

MARIAGES

ASCIAK Alain et GARRIDO AVILA Francisca – 20 mai

PRINCE Bryan et ASCIAK Aurélie – 20 mai

DA FONSECA Gérard et MONLOUP Caroline – 27 mai

MAZOYER David et PAILHES Régine – 27 mai

DÉCÈS

RIEUSSET Pierre – 12 décembre à AUBENAS

RIEU Emile – 30 décembre à PRIVAS

MEISSONNI Michèle – 12 janvier à AUBENAS

ALLEGRE Marc – 13 janvier à AUBENAS

FARGIER Odile – 22 janvier à AUBENAS

BEAULIEU Georges – 3 février à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

PEYROUSE Ginette – 8 mars à SAINT-SERNIN

CHAMBON Huguette – 25 mars à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

THOMAS Rosette – 18 avril à AUBENAS

HOFMANN Fernand – 1^{er} mai à AUBENAS

BERTOLOTI Simone – 9 mai à AUBENAS

DUPUIS Michèle – 25 mai à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

Au quotidien

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Présence du Maire : tous les jours sur rendez-vous.

Tél. 04 75 35 03 10 - Fax 04 75 93 40 28

Courriel : ma-serni@inforoutes.fr - Site : saint-sernin.fr

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

– Lundi, de 16 h 30 à 17 h 30

– Mardi, de 9 h 30 à 10 h 30

– Mercredi, scolaires

– Jeudi, de 16 h 45 à 17 h 45

– Vendredi, de 15 h 30 à 18 h 30

– Samedi, de 10 h à 12 h

• **Vacances scolaires**

– Mardi, de 9 h 30 à 11 h 30

– Vendredi, de 16 h 30 à 18 h 30

S.I.A.E. Saint-Etienne-de-Fontbellon/Saint-Sernin

185, place du Village

• **Bureau : 04 75 89 11 80**

• **Astreintes : 06 27 04 77 25**



ESPACE revêtements MF DISTRIBUTION

MF Distribution

PRODYGIENE HYGIENE PROFESSIONNELLE



PEINTURE MUR SOL DROGUERIE

Produits d'hygiène et d'entretien pour collectivités



Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Zone du Moulon Inférieur (Accès entre IBIS et CA)
07200 AUBENAS Tél. 04 75 89 27 94

Relais Poste

Au commerce multi-services « Votre marché ».

Ramassage des Ordures Ménagères

TOUS LES VENDREDIS.

Collecte des emballages secs (poubelles jaunes)

Les **JEUDIS MATIN**, uniquement les semaines paires.

« Points recyclage » verres, papiers, journaux, magazines, piles

- Parking Espace Commercial (Chemin de l'Ardèche)
- Chemin du Mas de Géala
- Chemin du Champel

DECHETTERIE SIDOMSA à SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON
500 chemin de la Ribeyrasse – Tél. 04 75 94 33 57

Horaires d'ouverture du lundi au samedi :
de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 15

Informations diverses

Cartes nationales d'identité

Depuis le 21 mars 2017, les démarches pour obtenir une carte d'identité sont dématérialisées. Ainsi, seules les mairies équipées du dispositif numérique de recueil des données, comme Aubenas, peuvent désormais instruire les demandes et le renouvellement des cartes d'identité.

Pour cela, il faut prendre rendez-vous en appelant le 04 75 87 81 19.

A titre d'information :

Pour les personnes majeures, les cartes d'identité valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valides 5 ans supplémentaires, soit 15 ans, sans démarche particulière. Les cartes nationales d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte. Les cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 sont valables 15 ans.

Passeports

La demande de passeport biométrique doit être déposée auprès de la mairie d'Aubenas (**prendre rendez-vous en appelant le 04 75 87 81 19**) ou auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil pour les passeports.

Nouveau code - Service national

(Loi du 28 octobre 1997 : nouveau service national universel pour tous les français).

Les 3 étapes du parcours de citoyenneté :

1. Enseignement de défense :

En classe de troisième, information sur le caractère obligatoire du recensement.

En classe de Première dans le cadre du programme d'éducation civique, juridique et sociale consacré à la citoyenneté débats sur la défense.

2. Le recensement :

Il est obligatoire pour tous les jeunes français et françaises. Ils doivent se présenter à la Mairie de leur domicile entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent.

La Mairie leur délivre une attestation de recensement qui est obligatoire pour s'inscrire à un concours ou à un examen ou pour la conduite accompagnée.

3. La journée d'appel de préparation à la défense :

Elle a un caractère obligatoire et universel. Elle a pour objectifs de sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire, de les informer sur les enjeux et l'organisation de la défense, de présenter les métiers de la Défense civils et militaires et d'orienter les jeunes en difficulté vers les missions d'insertion.

Un certificat de participation est remis au jeune à l'issue de la journée : il lui servira pour s'inscrire à un examen et au permis de conduire.

Les journées d'appel à la défense se déroulent tout au long de l'année scolaire. Elles se déroulent désormais à AUBENAS – 10, rue Georges Couderc.

Inscription sur les listes électorales

Plusieurs conditions doivent être réunies :

1. Conditions liées à la qualité d'électeur :

La majorité : être âgé de 18 ans révolus à la date de clôture des listes soit le 28 février 2018.

Les jeunes atteignant leur majorité sont inscrits d'office sur les listes (informations transmises à la mairie par l'INSEE). Ils seront avertis par courrier et invités à vérifier leur date, lieu de naissance et adresse.

La nationalité : être de nationalité française.

La capacité électorale : jouir de ses droits civiques.

2. Conditions liées à l'attache de la commune :

Avoir son domicile sur la commune ou y avoir une résidence effective de 6 mois au 28 février 2018 ou posséder la qualité de contribuable depuis 5 années sans interruption.

Pièces à fournir : pièce d'identité en cours de validité. Justificatif de domicile (facture EDF, eau, Taxe d'Habitation...).

Délai : Jusqu'au 31 décembre 2017 dernier délai aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Précisions complémentaires :

LES CITOYENS EUROPEENS : peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires uniquement pour les élections municipales et/ou européennes et ce jusqu'au 31 décembre 2017.

Appel au Civisme

Rappel des exigences du tri sélectif

Les branches des arbres qui gênent le passage des camions de collecte doivent impérativement être dégagées pour permettre la meilleure opération de ramassage.

Pour les rapports de « bon voisinage »

Le Maire et les élus demandent à tous les habitants de ne pas nuire à leurs voisins par des activités trop bruyantes, en particulier aux heures de repos.

Les activités bruyantes liées à l'utilisation des machines doivent se faire aux moments de la journée les plus adaptés.

Le Maire et les élus demandent avec insistance à tous les habitants concernés, d'assurer une surveillance stricte de leurs chiens et de tout mettre en œuvre pour empêcher les aboiements notamment la nuit.

Nous demandons aussi d'être vigilants afin que nos « amis chiens » ne salissent pas les propriétés de vos voisins.

Des plaintes se multiplient pour ces nuisances inacceptables.

Le Maire et les élus rappellent la stricte interdiction de stationner devant et autour du monument aux morts lors des cérémonies de commémoration.

Les Points Recyclage

Près de 500 Points Recyclage sont à votre disposition sur le territoire du SIDOMSA

VERRE



Le recyclage préserve l'environnement, évite le gaspillage et donne une nouvelle vie aux produits jetés.



Papiers/Journaux/Magazines



Pensez-y! vos annuaires, catalogues et enveloppes sont aussi acceptés.



Recycleo | Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.

NE PAS DEPOSER



Vaisselle, faïence



Ampoule, néon



Pots de fleurs

NE PAS DEPOSER



Cartons



Papiers souillés

Les Emballages Ménagers Recyclables

Pour connaître les jours de ramassage, contactez la Communauté de Communes dont vous dépendez.

Emballages Métalliques



Bouteilles et Flacons en plastique



Cartonnettes et Briques alimentaires



En déposant ces déchets dans ma poubelle jaune je participe activement au recyclage



NE PAS DEPOSER



Barquettes plastiques et polystyrène



Pots de yaourt et crème fraîche



Sacs et films plastiques



Assiettes et couverts jetables

Portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Ardèche

Article 5 - Dispositions générales :

Les occupants et utilisateurs des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes les dispositions pour éviter d'être à l'origine, par eux-mêmes, par leur comportement ou par l'intermédiaire d'une personne, d'un animal ou d'une chose dont ils ont la garde, d'un bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, en raison de (liste indicative non exhaustive) :

- l'usage d'appareils audiovisuels ou de diffusion sonore, d'instruments de musique, d'appareils électroménagers, ou par la pratique de jeux, non adaptés aux locaux d'utilisation,*
- la pratique d'activités occasionnelles telles que les fêtes privées,*
- la réalisation de travaux de réparation et d'entretien,*
- l'usage d'équipements de loisirs domestiques tels que les piscines,*
- la garde d'animaux, en particulier de chiens ou d'animaux de basse-cour.*

Article 6 - Horaires des activités bruyantes :

Les activités bruyantes, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30,*
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,*
- dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.*

Article 9 - Horaires des chantiers ou travaux :

Les travaux agricoles, les chantiers de travaux publics ou privés, les travaux concernant les bâtiments et leurs équipements, qu'ils soient soumis à une procédure de déclaration ou d'autorisation, qu'ils s'effectuent à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, quelle que soit la nature des outils utilisés (industriels, artisanaux, agricoles, horticoles...), sont interdits lorsqu'ils sont sources de bruit :

- avant 7 h et après 20 h du lundi au samedi,*
- toute la journée les dimanches et jours fériés.*

Exception est faite en cas d'intervention urgente nécessaire au maintien de la sécurité des personnes ou des biens, à la sauvegarde des récoltes et au ramassage des ordures ménagères.

Moustique Tigre

PRECAUTIONS A PRENDRE POUR LUTTER CONTRE LA PROLIFERATION DU MOUSTIQUE TIGRE

Il faut rappeler que l'eau est indispensable à la survie du moustique tigre : la femelle pond dans l'eau, l'œuf éclot dans l'eau et la larve reste dans l'eau jusqu'à sa métamorphose en moustique adulte.

Voici quelques précautions et conseils pour lutter contre la prolifération du moustique tigre :

- éviter absolument toute eau stagnante à la maison et au jardin (surtout après la pluie) ;*
- mettre du sable dans les coupelles sous les pots de fleurs ;*
- poser une moustiquaire sur les bacs à récupération d'eau (et moins facile, nettoyer régulièrement les gouttières qui peuvent emmagasiner de l'eau) ;*
- éviter l'eau sur les bâches des piscines fermées.*

Il est important d'agir contre l'eau stagnante, fléau n° 1.



Les enfants disent ce qu'est la Paix

La Paix c'est le contraire de la guerre et de la barbarie

La Paix c'est l'entente et le bonheur

Avec la Liberté, la Justice et la Fraternité,

La Vie est belle

« Et par le pouvoir d'un mot

je recommence ma vie

Je suis né pour te connaître

Pour te nommer

Liberté »

Paul ELUARD

Les enfants ont chanté l'hymne européen

Que la joie qui nous appelle

Nous accueille en sa clarté !

Que s'éveille sous son aile

L'allégresse et la beauté !

Plus de haine sur la terre

Que renaisse le bonheur

Tous les hommes sont des frères

Quand la joie unit les cœurs

